

Image not found or type unknown



Divorce-garde partagée des enfants

Par **guitton gilles**, le **03/01/2008** à **10:43**

bonjour,rrnrje suis marié depuis 9ans sous le régime de la communauté universelle; j'ai 2 enfants de 6 ans et 1 an; ma femme avait eu précédement 2 enfants (15ans et 13ans) dont j'ai assuré la charge avec elle.rnrnen cas de divorce, ai-je une chance d'obtenir la garde partagée (1 semaine sur 2) de mes 2 enfants, même si elle n'est pas d'accordrnraurait-je le droit de prendre les 2 grands de temps en temps?rnrnmerci d'avance